

BILAN DE MI-MANDAT

Vivre bien, ensemble dans notre ville



Vous y étiez...

@jamie_barrett89



@Tennis Club Sarlat



@Didier Rivet

@boris_skvortz



@mr_and_mrs_roadtrip

Contribuez à cette page en postant vos photos sur Facebook, Instagram et Twitter avec le mot clé #SarlatMag



3 QUESTIONS À *Jean-Jacques de Peretti* MAIRE DE SARLAT

Vous avez été réélu le 28 juin 2020 à la tête d'une équipe municipale renouvelée. Quel bilan d'étape de votre action dressez-vous depuis cette réélection ?

Ce nouveau mandat a débuté en pleine pandémie du Covid, à la sortie du 1^{er} confinement. La gestion de cette crise sanitaire inédite a complètement bouleversé notre fonctionnement. Durant de longs mois, comme ce fut le cas pour chacun d'entre nous, la vie de nos collectivités a été fortement impactée. Nous avons accompagné du mieux que nous avons pu les Sarladais en permettant aux services publics de jouer pleinement leur rôle, en particulier dans nos écoles, auprès de nos commerçants et restaurateurs, de nos aînés et de nos concitoyens les plus en difficulté. Parallèlement, nous avons poursuivi et lancé les chantiers qui se concrétiseront dès cette année ou au cours des 3 prochaines années.

Parmi ces actions, quelles sont celles qui vous marquent le plus ?

Je citerais le chantier du stade Goumondie qui vient de démarrer. Il va offrir aux Sarladais un complexe d'athlétisme digne de ce nom et un terrain aux normes pour le rugby. Nous avons amorcé la renaturation de la ville, nous poursuivons l'amélioration du quotidien dans nos résidences et les rénovations de notre patrimoine, notamment la maison de La Boétie. L'accès numérique à l'ensemble de nos services devient une réalité avec l'application « Sarlat, l'appli » que l'on peut retrouver sur nos portables. Il y a également les actions engagées avec la Communauté de communes, en particulier le Nouvel espace culturel, l'acquisition de France Tabac, SarlaTech, la réalisation d'un abattoir de volailles grasses, la politique de logement qui se déploie sur l'ensemble de notre territoire et en particulier à Sarlat où nous avons une forte demande. Enfin, le lancement du centre aquatique départemental qui s'implantera à la plaine des jeux.

Depuis toujours, les services à destination des Sarladais vous tiennent à cœur. Ils restent au centre de votre action ?

Ce serait en effet bien trop réducteur de regarder notre action municipale uniquement sous l'angle des investissements, même s'ils sont conséquents. La Ville de Sarlat, c'est aussi l'accompagnement très riche de nos enfants sur les temps scolaires, périscolaires et dans les cantines, un engagement fort dans notre vie culturelle, associative et événementielle pour ouvrir des portes sur la créativité et favoriser l'animation de la ville toute l'année. Nous donnons des coups de pouce aux jeunes : bourses permis de conduire, passeports citoyens, Pass'Sport Club, budget participatif... Notre police municipale assure une présence utile et vigilante et un Point-Justice, au tribunal, permet de faciliter le règlement de certaines situations ou conflits mineurs... Autant de services publics et beaucoup d'autres qui nous permettent de vivre bien, ensemble, dans notre ville.

Jean-Jacques de Peretti

04

EN ACTION

06

BON À SAVOIR

08

C'EST OUVERT

09

BILAN MI-MANDAT

19

ON SORT

20

DANS MA VILLE

22

TRIBUNES

23

C'EST PRATIQUE

BUDGET PARTICIPATIF

***Vous avez des idées pour améliorer le cadre de vie des Sarladais ?
La ville de Sarlat consacre 100 000 euros pour les réaliser,
proposez vos projets avant le 30 juin.***

Le budget participatif est un processus dans lequel des citoyens peuvent décider de l'affectation d'une partie du budget de leur collectivité territoriale. À Sarlat, cette démarche se traduit par l'allocation d'une enveloppe budgétaire de 100 000€ à des projets proposés et votés par les habitants. Pour être recevables, les projets, qu'ils soient individuels ou portés par des associations, doivent relever de la compétence de la commune, et concerner une dépense d'investissement sur le territoire de Sarlat.

Ainsi, depuis la première édition du budget participatif en 2019, la ville de Sarlat a réalisé des aires de jeux au Colombier et au Plantier, un parcours santé de 1,3 km à La Canéda, distribué 150 nichoirs à oiseaux et chauve-souris aux habitants et installé 2 stations de réparation de vélo. Ces projets ont été proposés puis choisis par des Sarladais via la plateforme jeparticipe.sarlat.fr.

Cette année encore, vous êtes invités à proposer des idées qui permettront d'améliorer votre cadre de vie.

Une dépense d'investissement, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit principalement de l'achat de biens et de matériels durables, de la construction ou l'aménagement de bâtiments et de travaux d'infrastructure. Ces dépenses ont vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

1



Juin

Déposez vos idées sur jeparticipe.sarlat.fr ou à la Mairie à l'aide d'un bulletin papier disponible à l'accueil ou sur sarlat.fr.

2

Juillet / Août

Vos idées sont analysées.
Un comité composé de techniciens et élus municipaux étudient la recevabilité et la faisabilité des projets déposés. Les projets sont budgétisés.



100 000

EUROS
POUR RÉALISER VOS IDÉES

4

PROJETS
DÉJÀ RÉALISÉS

Nouveauté 2023

Afin de favoriser l'implication des jeunes, il a été décidé que, quel que soit le nombre de voix obtenu lors du vote, le premier projet déposé par un ou des jeunes serait automatiquement retenu pour être réalisé

3



Septembre

Les Sarladais votent en ligne pour les projets qu'ils souhaitent voir réalisés.



PROJET LAURÉAT DE L'ÉDITION 2021, LE PARCOURS SANTÉ DE LA CANÉDA EST COMPOSÉ DE DOUZE MODULES « FITNESS ».

4

Vos idées sont réalisées !

La ville de Sarlat réalise les projets dans l'ordre du classement jusqu'à épuisement des 100 000 €.



LORS DU BUDGET PARTICIPATIF 2022, LE CIRCUIT DE PUMPTRACK A REMPORTÉ LES SUFFRAGES, IL SERA DONC RÉALISÉ PROCHAINEMENT À SARLAT. EN JANVIER DERNIER, ÉLUS ET TECHNICIENS MUNICIPAUX SE SONT DÉPLACÉS À LA COQUILLE, OÙ UN CIRCUIT VIENT D'ÊTRE INAUGURÉ, EN COMPAGNIE DU PORTEUR DE PROJET.

BUDGET^S
participatif
2023

Une plateforme dédiée

Pour déposer vos idées, rien de plus simple. Rendez-vous sur jeparticipe.sarlat.fr depuis un ordinateur, smartphone ou tablette. Créez un espace personnel puis cliquez sur "déposer une idée". Ensuite, laissez-vous guider. Soyez le plus exhaustif possible dans la description de votre projet, ajoutez une image pour l'illustrer et localisez-le si nécessaire. La fiche de votre projet devra convaincre les Sarladais de voter pour lui afin qu'il soit réalisé, ne la négligez pas.

 jeparticipe.sarlat.fr



RENATURER LE SECTEUR SAUVEGARDÉ

En 2022, une « séquence démocratique », basée sur la participation citoyenne, a permis à une soixantaine de Sarladais de repenser les aménagements du secteur sauvegardé. De la Place du 14 Juillet à la Petite Rigaudie, l'ensemble du cœur historique a fait l'objet de visites et de réflexions de la part des membres d'un Conseil participatif. Ce travail a permis d'aboutir à une série de propositions concrètes. Les aménagements en lien avec la renaturation du secteur sauvegardé sont les premiers à devenir réalité. Après un inventaire des fosses en pied de mur mené cet hiver, glycines, chèvrefeuilles, clématites et autres rosiers grimpants ont trouvé leur place dans ce secteur très minéral de la Ville.

sarlat.fr/informations

DÉCHETTERIE DE RIVAUX

Du 3 juillet au 2 septembre, la déchetterie de Rivaux passe en horaires d'été : elle sera ouverte du lundi au samedi de 6h45 à 14h. Pour rappel, le tri est effectué par les usagers sous le contrôle et avec l'aide du gardien. Ce service est gratuit pour les habitants des communes adhérentes au SICTOM et moyennant une participation financière, et sous conditions de volume, pour les professionnels.

[Plus d'infos sur sictom-perigord-noir.fr](https://sictom-perigord-noir.fr)

OPAH : DES AIDES POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, est une opération incitative locale qui vous accompagne dans la rénovation de votre logement. Grâce à cette OPAH, vous pouvez bénéficier d'aides financières, d'un appui administratif et de conseils techniques, en plus des aides de l'État.

Pour qui ?

- ✓ Pour les propriétaires occupants ou bailleurs qui souhaitent engager des travaux dans leur logement situé sur la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir.
- ✓ Pour les commerces situés uniquement dans le grand centre-ville de Sarlat, délimité par le Pontet au Sud et l'Octroi au Nord.

Pour quoi ?

- ✓ Rénovation énergétique (isolation, système de chauffage, ventilation...)
- ✓ Réhabilitation et mise aux normes d'un logement dégradé (électricité, assainissement, gros œuvre...)
- ✓ Adaptation aux handicaps et prévention du vieillissement (accessibilité, sanitaires adaptés, aménagements intérieurs...)
- ✓ Remobilisation d'un logement vacant

Des aides spécifiques sont disponibles uniquement sur la ville de Sarlat :

- ✓ Acquisition d'une résidence principale pour la première fois
- ✓ Réhabilitation des façades et des devantures commerciales
- ✓ Création d'accès séparés aux logements situés aux étages des commerces

cc-sarlatperigordnoir.fr/habitat-et-urbanisme



ET SI VOUS DÉFISCALISIEZ VOS TRAVAUX ?

La Ville de Sarlat et la Fondation du patrimoine Aquitaine accompagnent les propriétaires privés dans leur projet de restauration. Le Label Qualité Fondation du patrimoine permet une aide de 2% minimum du montant des travaux et ouvre droit à la défiscalisation à hauteur de 50% du montant des travaux éligibles aux déductions fiscales

Pour quel bien ?

- Le bien doit être situé dans le périmètre du grand centre-ville de Sarlat la Canéda
- Il ne doit pas être protégé au titre des monuments historiques
- Il doit être visible depuis la voie publique (au moins l'une des façades principales)

Pour quels travaux ?

- Travaux de réparation ou d'entretien extérieurs afférents au clos et au couvert : toiture (couverture et charpente), façade, maçonnerie, menuiserie, zinguerie, ferronnerie, peinture... etc.
- Le propriétaire dispose d'un libre choix des entrepreneurs pour ses travaux, dès lors que les prescriptions éventuelles de l'Architecte des Bâtiments de France sont respectées.

sarlat.fr/informations



Un nouveau siège pour la communauté de communes Sarlat-Périgord Noir

Depuis le 24 mai, le siège de la Communauté de communes est installé sur le site de France Tabac à Sarlat. Ces nouveaux locaux, plus grands, permettent désormais d'accueillir en un même lieu l'ensemble des services communautaires :

- urbanisme et aménagement du territoire
- habitat et mobilité
- eau, assainissement et rivière
- voirie
- développement économique
- enfance et jeunesse
- administration générale et secrétariat
- directions générale et des services techniques
- ressources humaines et finances

Les locaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

BAC MENTION "TRÈS BIEN"

Chaque année, la mairie de Sarlat octroie une subvention de 200€ aux bacheliers sarladais ayant obtenu leur Bac avec mention TB.

[s sarlat.fr/informations](https://www.sarlat.fr/informations)

TRANQUILLITÉ ABSENCE

Les policiers municipaux assurent, sur simple inscription, la surveillance de votre domicile pendant votre absence. Ce service est gratuit et permet d'éviter intrusions, vols ou cambriolages. Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire

[Tél. 05 53 31 53 17](tel:0553315317)

[s sarlat.fr/informations](https://www.sarlat.fr/informations)

SARLAT VILLE PARTENAIRE DU DON DE SANG

La ville de Sarlat et l'Etablissement Français du Sang Nouvelle-Aquitaine ont signé une convention de partenariat validant l'attribution du label « Ville partenaire du don de sang ». Elle s'inscrit dans la continuité du soutien actif apporté par la municipalité de Sarlat depuis de nombreuses années pour faciliter les actions d'information sur le don de sang et l'organisation des collectes.

[Inscrivez-vous sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)



Rénovation complète en cours du stade Christian Goumondie



Reprise du revêtement du parking du Plantier ce printemps



Réfection de la voirie des rues Maratuel et Lachambeaudie en mai



Reprise de voirie et marquage au sol boulevard Eugène Leroy



Ils ont OUVERT...

TATIANA, YOAN, THERRY ET EMMA
MANGEONS FRAIS



MANGEONS FRAIS

Commerce de fruits et légumes frais et produits de boucherie et crèmerie.

✉ 31 avenue de la Dordogne

☎ 05 53 31 96 17

🌐 mangeonsfrais.com

SOMADIS

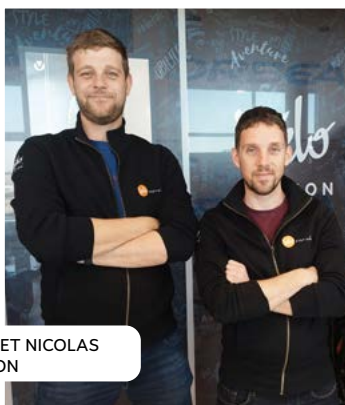
Motoculture multimarques. Service après vente. Bricolage, jardinage, élevage, vêtements de travail.

✉ 1690 Avenue du Périgord

☎ 05 53 28 39 57



CHRISTOPHE, AIGLAURE,
DOMINIQUE ET MARC
SOMADIS



GUILLAUME ET NICOLAS
VÉLO STATION

VÉLO STATION

Vente de vélos et d'accessoires, entretien et réparation

✉ 16 Rue du Lot

☎ 05 53 31 38 06

f [Velostationsarlat](https://www.facebook.com/Velostationsarlat)

🌐 velostation.com/-Sarlat-

Tout au long de l'année, retrouvez les ouvertures de commerces sur la page Facebook

f @VilledeSarlat

Les animations estivales

DES COMMERÇANTS SARLADAIS

Chaque été, l'association de commerçants Avenir Sarlat propose des animations commerciales qui dynamisent la ville.

LES MARCHÉS NOCTURNES

Les marchés nocturnes du jeudi sont devenus des rendez-vous incontournables. Dès 17h, les commerçants non sédentaires s'installent dans la rue de la République et l'Avenue Gambetta et les commerçants du secteur sauvegardé ouvrent leurs portes en soirée. Rendez-vous tous les jeudis, du 29 juin au 31 août.

LA BRADERIE D'ÉTÉ

La grande braderie est l'occasion idéale pour faire de bonnes affaires. Les commerçants déballetent sur le trottoir les portants et les petits prix ! Rendez-vous les 3 et 4 août, en centre-ville.

📞 Plus d'infos sur avenirsarlat.fr





“

Il y a 3 ans, vous avez accordé votre confiance à l'équipe que j'avais choisi de rassembler autour de moi. C'est une équipe aux compétences multiples, aux identités fortes et aux sensibilités diverses : elle représente Sarlat dans toutes ses composantes, dans tous ses regards avec une volonté partagée pour le bien-vivre de chacune et chacun d'entre vous.

Nous voici à mi-parcours d'un mandat passionnant où les enjeux de notre époque ne nous ont jamais autant imposé de défis à relever : citoyens, écologiques, numériques, économiques... mais aussi celui d'une nécessaire solidarité au moment où les temps sont plus difficiles pour certains d'entre nous. Les pages qui suivent, présentent une partie des actions qui sont engagées et les perspectives de celles qui sont à lancer ou à concrétiser.

Nous aimons tous passionnément notre ville, une ville qui investit dans l'éducation, veille à l'inclusion de chacun quel que soit son âge, son parcours, ses atouts ou ses difficultés, une ville qui propose des infrastructures modernes et durables, une ville qui encourage la participation citoyenne et offre les services essentiels, une ville active, attractive et créative, une ville où le patrimoine, les préoccupations environnementales et le développement se combinent pour nous projeter avec ambition dans l'avenir. ”

JJP

Vos élus et leurs délégations

AMÉNAGEMENT DURABLE & MOBILITÉ

Fabienne Lagoubie, Maire-adjointe en charge de l'urbanisme, de l'aménagement durable de la ville, de la transition énergétique, du logement et de la mobilité
Olivier Thomas, Conseiller délégué à l'aménagement urbain de proximité et à la qualité des espaces publics
Jean-René Bertin, Conseiller délégué à l'urbanisme

ATTRACTIVITÉ & COMMERCE

Christophe Najem, Maire-adjoint en charge de l'attractivité de la ville, de l'économie touristique et de la transition numérique

Alexia Khial, Conseillère déléguée au commerce et à l'artisanat

Carlos Da Costa, Conseiller délégué à l'animation et au suivi de la vie associative

Julie Negrevergne, Conseillère déléguée au commerce, à la gestion du domaine public, aux événements culturels, à l'éducation et aux sports

SOLIDARITÉ, SANTÉ & HANDICAP

Marie-Pierre Delattaignant, Maire-adjointe en charge de la solidarité, de la santé, de l'innovation sociale et du handicap

Marlies Cabanel, Conseillère déléguée à l'administration générale, aux finances, au logement et au suivi des travaux

Claudine Muller, Conseillère municipale

CITOYENNETÉ, LAÏCITÉ, ÉCONOMIE SOCIALE & SOLIDAIRE

Guy Stievernard, Maire-adjoint en charge de la citoyenneté, de la laïcité et de l'économie sociale et solidaire

Toufik Benchena, Conseiller délégué à la citoyenneté et à

l'animation des résidences

Romain Carrière, Conseiller municipal

Véronique Livoir, Conseillère municipale

Claudine Muller, Conseillère municipale

ADMINISTRATION & FINANCES

Marie-Pierre Valette, Maire-adjointe en charge des finances, des ressources humaines et des marchés publics

Marlies Cabanel, Conseillère déléguée à l'administration générale, aux finances, au logement et au suivi des travaux

SÉCURITÉ & DOMAINE PUBLIC

Patrick Aldrin, Maire-adjoint en charge de la sécurité, de la gestion du domaine public et de la prévention des risques

Jean-René Bertin, Conseiller délégué à l'urbanisme

ÉDUCATION & SPORT

Élise Bouyssou, Maire-adjointe en charge des politiques d'éducation et du sport

Nadine Pérusin, Conseillère déléguée à la vie scolaire

Carlos Da Costa, Conseiller délégué à l'animation et au suivi de la vie associative

Romain Carrière, Conseiller municipal

CULTURE & PATRIMOINE

Marc Pinta-Tourret, Maire-adjoint en charge de l'action culturelle et du rayonnement du patrimoine

Julie Negrevergne, Conseillère déléguée au commerce, à la gestion du domaine public, aux événements culturels, à l'éducation et aux sports

Carlos Da Costa, Conseiller délégué à l'animation et au suivi de la vie associative

Aménagement durable et mobilité

Changement climatique, modes de transports combinés et habitat à l'année : c'est le triple défi relevé par le Pôle « Aménagement durable et mobilité » qui travaille à rendre notre ville plus verte, s'engage en faveur de l'utilisation du vélo et accompagne divers projets immobiliers.



RUE PIERRE BROSSOLETTE, LA CUZE A RETROUVÉ UN ÉCRIN MAGNIFIQUE AVEC SA REMISE À L'AIR LIBRE ET LA CRÉATION D'UN ESPACE VERT ET DE MARES EN LIEU ET PLACE D'UNE ZONE BÉTONNÉE.



PLAN VÉLO : 75 NOUVEAUX ACCROCHES-VÉLOS SONT DÉPLOYÉS DANS LA VILLE ET LA SIGNALISATION AMÉLIORÉE. TOUTES LES RÉNOVATIONS DE VOIRIES INTÈGENT DÉSORMAIS LES DÉPLACEMENTS À VÉLO.



Notre volonté de créer davantage de logements à l'année à Sarlat se concrétise. Nous aidons la réhabilitation de logements anciens avec l'Opération programmée d'amélioration de l'Habitat (OPAH). Nous réalisons de nouvelles résidences à loyers modérés, avec déjà des projets pour 79 logements autorisés. Nous allons créer de nouveaux espaces résidentiels avec la mise en place dans les prochains mois du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI). Une nouvelle gendarmerie avec des logements va voir le jour.

“

Les aménagements que nous réalisons sont des réponses variées et concrètes aux enjeux du changement climatique pour léguer à nos enfants une ville conviviale et où il fait bon-vivre.”

Olivier Thomas, Conseiller municipal délégué à l'aménagement urbain de proximité et à la qualité des espaces publics

“

Depuis 3 ans, et pour les années à venir, notre objectif est de faire de Sarlat La Canéda une Petite ville de demain, en favorisant l'habitat à l'année, en améliorant la qualité de vie de ses habitants, en structurant les différentes solutions pour se déplacer et en mettant au cœur de nos préoccupations les nécessités environnementales. Sarlat sera une ville durable. ”

Fabienne Lagoubie, Maire-adjointe en charge de l'urbanisme, de l'aménagement durable de la ville, de la transition énergétique, du logement et de la mobilité

Le développement durable et la transition écologique se sont imposés dans notre gestion des espaces publics. Dans le centre historique, une vaste opération de renaturation est lancée en lien avec les habitants pour créer des îlots de fraîcheur. Les cimetières du centre et de La Canéda ont été enherbés et l'objectif de 2 arbres plantés pour un arbre coupé est devenu la règle. La collecte des déchets évolue pour une gestion plus raisonnée avec la mise en place de composteurs collectifs, l'installation de cendriers et la généralisation des Points d'apport volontaire (PAV). La maîtrise de l'énergie devient une réalité : économies d'énergie dans les bâtiments communaux, extinction de l'éclairage public une partie de la nuit dans certaines zones, mise en place de panneaux photovoltaïques comme sur la future médiathèque...

À VENIR

- Renaturer la place Marc Busson et la rue Lasserre
- Terminer le schéma directeur eau et assainissement pour augmenter les investissements dans les réseaux
- Poursuivre les aménagements de l'espace public proposés lors de la démarche participative avec, dans le centre-ville, l'installation de fontaines, la plantation de grands arbres, l'aménagement de la traverse...

Attractivité, commerce, numérique

Le pôle « Attractivité, commerce et numérique » met en œuvre la politique événementielle de la Ville pour faire de Sarlat une cité vivante toute l'année, entretenir sa renommée et renforcer l'activité économique. Il travaille aussi au développement de l'offre commerciale. Enfin, il pilote l'accès à de nombreux services en ligne et désormais sur nos téléphones portables grâce à la nouvelle application mobile « Sarlat, l'Appli ».



Les événements qui font vivre Sarlat sont nombreux. Certains sont organisés par la Ville : Chasse aux œufs à Pâques et Fête des associations en septembre. C'était également le cas de Péri'meuh en lien avec la FDSEA en 2022. D'autres rendez-vous sont le fruit d'un partenariat étroit avec l'Office de tourisme : le marché de Noël avec sa place bistrannique et sa patinoire, la Fête de la truffe et le Trophée culinaire Jean Rougié en janvier, Fest'oie et son célèbre banquet en mars, la Fête du terroir en mai pour valoriser les produits des producteurs du Périgord noir et les journées du goût et de la gastronomie en septembre.



Depuis le début de ce mandat, la Ville facilite les démarches administratives sur internet, comme pour les demandes d'urbanismes, les inscriptions sur les listes électorales, la prise de rendez-vous de renouvellement des titres d'identité. Les personnes dont les enfants sont scolarisés dans les écoles publiques ont maintenant accès au « Portail famille ». En ligne, ils peuvent réaliser les inscriptions scolaires, payer la cantine ou communiquer les informations pour le bon déroulement de la scolarité. Enfin, l'application mobile « Sarlat, l'Appli » permet d'accéder à de nombreuses informations, communiquer avec les services de la Ville et être informé lorsqu'une vigilance particulière est émise sur la commune.



La « Manager de commerce » est l'interlocutrice privilégiée des commerçants et restaurateurs. Elle est pour eux un lien direct avec l'ensemble des services municipaux et les épaula, par exemple, en matière d'occupation de l'espace public, d'urbanisme ou de gestion des déchets. Elle accompagne les porteurs de projets, de la recherche de locaux jusqu'à l'ouverture de leur commerce. Ce travail de diversification de l'offre commerciale a permis l'installation à l'année de nombreux commerces du quotidien et particulièrement en centre-ville.

“

Notre engagement reste entier pour favoriser l'activité, dynamiser l'offre commerciale et rendre le centre-ville et toute notre commune plus attractifs. En toutes saisons, les Sarladais aiment les nombreux événements organisés qui sont aussi source d'emplois et de retombées économiques. Quant aux professionnels, ils apprécient le lien créé avec la Ville grâce à la manager de commerce.”

Christophe Najem, Maire-adjoint en charge de l'attractivité de la ville, du tourisme et de la transition numérique

“

Avec le portail famille ou la nouvelle application mobile « Sarlat, l'Appli », nous voulons faciliter le quotidien des Sarladais avec de nombreux services directement accessibles en ligne et maintenant sur nos smartphones, tout en préservant les accueils en mairie.”

Alexia Khial, Conseillère municipale déléguée au commerce et à l'artisanat

Carole Delbos, Conseillère municipale

Des solidarités actives

La solidarité est au cœur de notre engagement. Dans un contexte de vieillissement de la population, de développement des fragilités, de crise du pouvoir d'achat, cette priorité se décline au travers de l'action du Centre Intercommunal d'Action Sociale et dans toutes les politiques municipales.



La mobilisation du CIAS

- 17 000 accueils en 2022
- Accompagnement des seniors (35 000 repas livrés à domicile, soutien au numérique, service de conciergerie, retour d'hospitalisation, gestion de la résidence autonomie...)
- Instruction des dossiers d'aides sociales (APA, MDPH, EHPAD...)
- Attribution de secours financiers notamment sous forme de « chèques énergie »
- Suivi de 2 logements temporaires pour les jeunes en situation de rupture
- Distribution de bons d'achat pour Noël en partenariat avec les commerces de proximité
- Soutien financier aux associations solidaires.

La gestion de la crise sanitaire

- Soutien aux Sarladais : livraisons de courses, distribution de masques, centre de vaccination, gratuité de la restauration scolaire, numéro vert...
- Accompagnement des acteurs locaux : cellule d'appui, aides financières aux entreprises, annulation des droits de terrasse, subventions aux associations...

Un engagement pour la santé

- Partenariat d'objectif et financier pour développer le Centre de santé (3 médecins)
- Accompagnement de l'installation de praticiens libéraux
- Obtention d'un financement SEGUR pour le fonctionnement de l'Hôpital (2,73M€ au titre de 2022) et de l'accord pour la rénovation des urgences
- Participation au Contrat Local de Santé.



La solidarité et l'insertion comme fil rouge

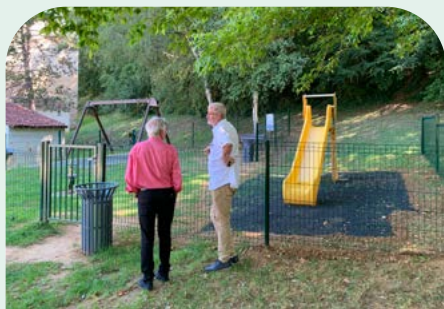
- La réouverture d'un accueil de la CAF
- Un dispositif de signalement du logement indigne et d'accompagnement des procédures d'expulsion
- Des tarifs progressifs selon le niveau de revenus des familles
- Une baisse du prix de l'eau pour les premiers m³ répondant aux besoins essentiels
- La gratuité du Sarlat Bus
- Des clauses sociales dans les marchés publics
- Des nouveaux locaux pour la mission locale
- Un soutien aux réfugiés Ukrainiens.

*Le contexte social nous oblige, en responsabilité, avec conscience des enjeux. La collectivité porte une solidarité attentive et inclusive. ”
Marie-Pierre Delattaignant, Maire-adjointe en charge de la solidarité, de la santé, de l'innovation sociale et du handicap.*

*Nous sommes au quotidien aux côtés de nos aînés les plus fragiles avec de multiples services de proximité comme un portage de repas de qualité ou un accompagnement au retour d'hospitalisation. ”
Claudine Muller, Conseillère municipale*

Citoyenneté, laïcité, économie sociale et solidaire

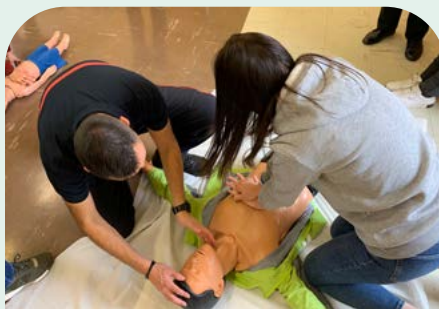
Le pôle a démultiplié les démarches solidaires, les actions dans les résidences et en faveur des jeunes. Il a donné une nouvelle ampleur à la participation citoyenne, une action couronnée par l'obtention d'un label « Ville citoyenne ».



TRAVAUX ET ANIMATIONS AMÉLIORENT LA VIE QUOTIDIENNE DANS LES RÉSIDENCES SOCIALES, EN LIEN AVEC LES HABITANTS.

Dans les résidences sociales depuis 2021 :

- Des voiries et des aménagements extérieurs ont été réalisés par la Ville à Grogeac, aux Chênes Verts et au Pouget
- Des ascenseurs modernisés, des accès facilités, des travaux d'isolation, de toitures, de chauffage... par Périgord Habitat et Mésolia
- Un investissement commun, bailleurs et municipalité, supérieur à 3 millions d'euros
- Un riche programme d'animations culturelles, sportives, culinaires... pour tous les âges et toute l'année.



LES FORMATIONS AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS ONT ÉTÉ SUIVIES PAR DE NOMBREUX SARLADAIS

Des actions citoyennes annuelles depuis 2020

- Bourses Permis de conduire : 20h de bénévolat en association et 300 € pour passer le permis
- Passeport citoyen pour informer les jeunes majeurs sur leurs nouveaux droits et devoirs
- Formation gratuite aux gestes de premiers secours de 140 Sarladais en 3 ans
- Les Trophées de la Citoyenneté pour valoriser des actions individuelles ou collectives
- Handicap : Formation « Accueil, Accompagnement et Accessibilité » des agents communaux.
- Budget participatif de 100 000 €.



DES ATELIERS ONT ÉTÉ ORGANISÉS DANS LE CADRE D'UNE SÉQUENCE DÉMOCRATIQUE

Des citoyens impliqués

- Adoption, à l'unanimité du Conseil Municipal, d'une Charte de la participation citoyenne pour associer les Sarladais aux réflexions et projets,
- Démarche participative : une soixantaine de personnes mobilisées pour faire émerger 35 projets d'aménagement et de verdissement du centre historique. Les 1^{ères} plantations ont eu lieu au printemps,
- Obtention du Label national « Villages et Villes Citoyennes », en juin 2022, délivré par l'Ass. Nationale Empreintes Citoyennes
- Obtention du Trophée 4 étoiles aux « Trophées de la participation et de la concertation », en octobre 2022, délivrée par Décider Ensemble, La Gazette des Communes, la Banque des Territoires et CNDP.

“ *Inscrire la Participation Citoyenne dans notre action n'est pas une lubie électorale, mais une nécessité face à la crise démocratique. C'est faire le pari d'une intelligence collective qui permet aux citoyens de reprendre la parole bien au-delà des seules élections. Les réalisations déjà abouties vont dans ce sens citoyen de responsabilité, d'engagement, de connaissance et reconnaissance de l'autre.* ”

Guy Stievenard, Maire-adjoint en charge de la citoyenneté, la laïcité, l'économie sociale et solidaire

“ *Les projets portés par le pôle, entre autres le jumelage et le Conseil Municipal de la Jeunesse, donneront à notre vision du lien social des dimensions supplémentaires, vers les jeunes de la cité et vers l'Europe.* ”

Toufik Benchena, Conseiller municipal délégué à la vie des quartiers

Véronique Livoir, Conseillère municipale

Des moyens d'actions optimisés pour les Sarladais

La concrétisation du projet municipal implique naturellement des moyens d'actions financiers maîtrisés et des agents municipaux engagés. En responsabilité et transparence, les orientations sont tenues et le projet bien engagé et financé.

DES OBJECTIFS VOLONTARISTES

Un contexte inédit défavorable aux finances locales

- L'augmentation des taux d'intérêt (+ 3 points en 1 an)
- Les impacts de la crise sanitaire
- Les effets directs ou indirects de l'inflation, l'augmentation des prix de l'énergie
- Les difficultés d'approvisionnement et le ralentissement de l'activité économique
- La difficulté de recrutement et de fidélisation des techniciens

Pour autant, le cap reste le même

- Garantir l'offre et la qualité de service au quotidien, en s'appuyant sur des équipes et techniciens engagés pour le service public de proximité
- Augmenter l'investissement sans endettement supplémentaire pour développer les équipements et soutenir l'économie locale
- Tenir l'engagement de baisse du taux d'imposition du foncier bâti
- Maintenir le soutien au tissu associatif, acteur de vitalité et de cohésion de la ville, et investir dans l'éducation.

Pour 2023 :

- Une surface financière consolidée de ville centre : 36,5 M€
- Une organisation mobilisant 230 professionnels (écoles, équipements sportifs, culture, cadre de vie, service à la population...)

LA BAISSÉ DU TAUX DU FONCIER BÂTI DE 1% DÈS 2023

L'ACCÉLÉRATION DU PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

- La régulation de l'éclairage public (arrêt des extensions, refonte des temps d'allumage, réduction des illuminations de Noël...)
- L'économie énergétique dans les bâtiments (réduction des temps et niveaux de chauffe, installation de régulations, nouveau contrat de performance sur 54 bâtiments...)
- Le soutien aux particuliers et acteurs économiques (plateforme de rénovation énergétique, opération programmée d'amélioration de l'habitat...)

LA TRADUCTION DES ENGAGEMENTS PRÉVUS POUR 2023

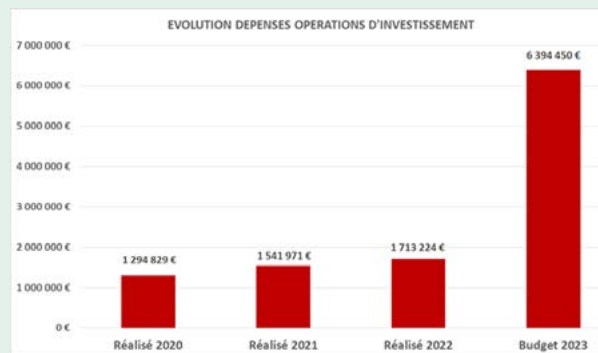
- Fort rebond de l'investissement : 6,5 M€ après 1,5 M€ /an de 2020 à 2022
- Priorité pour l'éducation : 4,1 M€ (+5 %)
- Augmentation des subventions aux associations : 427 000€ (+8,3 %)
- Mobilisation particulière pour la qualité des réseaux d'eau potable, d'assainissement, d'eau pluviale et de la Cuze : 2,8 M€ d'investissement.

L'optimisation des ressources et moyens exige un pilotage sérieux et agile avec comme objectif constant : la qualité de service et la croissance maîtrisée de l'investissement.

Marie-Pierre Valette, Maire-adjointe en charge des finances, des ressources humaines et des marchés publics

Aujourd'hui, le bien-être au travail est plus que jamais une nécessité dans la gestion des ressources humaines. Les agents doivent travailler dans les meilleures conditions possibles. La qualité de vie au travail, c'est aussi pour la Ville une façon de proposer des postes attractifs pour conforter l'emploi dans la collectivité.

Marlies Cabanel, Conseillère municipale déléguée à l'administration générale, aux finances, au logement et au suivi des travaux



La garantie d'une ville sûre et apaisée

Les initiatives et actions en matière de sécurité, de prévention et de tranquillité publique sont fortes. Il s'agit également, en assurant le partage des espaces publics, de concourir au bien vivre ensemble.



160 PERMIS VÉLO DÉLIVRÉS DANS LES ÉCOLES EN 2022

TRANQUILLITÉ ET SÉCURITÉ PUBLIQUES CONFORTÉES

Une mobilisation concertée de tous les acteurs

- Le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance
- Le plan Angela pour l'égalité femmes-hommes
- Le permis piéton et permis internet dans les écoles
- Le soutien au point justice

Une action de proximité et de terrain

- L'augmentation des effectifs de la Police municipale pendant l'été
- La verbalisation des dépôts d'ordures sauvages, les mesures de bruit et la lutte contre les incivilités
- La présence aux abords des écoles (plan Vigipirate)
- Les exercices d'évacuation dans les écoles et transports scolaires

Des moyens renforcés dans la durée

- L'extension des espaces sous vidéoprotection
- La validation du projet de construction d'une nouvelle gendarmerie (35 logements)
- L'extension-réhabilitation du centre de secours
- La mise à disposition de personnel municipal au centre de secours
- Le schéma de déploiement des bornes incendies
- Le programme d'action pour limiter le risque inondation (Cuze).

Avec l'ensemble des acteurs, notre mobilisation vise à conforter la sécurité et le confort de vie au quotidien.”
Patrick Aldrin, Maire-adjoint en charge de la sécurité, de la gestion du domaine public et de la prévention des risques

Pour un espace urbain partagé et sécurisé, une vaste zone limitée à 30km/h est mise en place dans le grand centre-ville, et la Ville investit dans des radars pédagogiques.
Jean-René Bertin, Conseiller délégué à l'urbanisme

UN PARTAGE APAISÉ DE L'ESPACE PUBLIC

Une circulation améliorée

- L'achat d'un terrain pour reconfigurer le carrefour Pôle Emploi/ RD 704
- L'implantation de radars pédagogiques
- La préparation d'un plan zone 30 km/h

Une protection de l'espace et des personnes

- Le contrôle de 280 établissements recevant du public
- La réalisation d'exercices d'évacuation et d'accessibilité du secteur sauvegardé en cas d'incident
- La mobilisation de dispositifs anti-intrusion

Une maîtrise qualitative du domaine public

- Des aides financières au ravalement de façades et devantures
- La lutte contre les pollutions visuelles (RLPI) et la refonte des règles d'occupation du domaine public
- L'intégration paysagère des points d'apport volontaire.

LE CENTRE DE SECOURS MODERNISÉ (1 500 000 €)



Sport pour tous

Notre politique sportive se matérialise à la fois par des investissements importants dans des équipements de qualité et dans l'accompagnement des associations et des clubs pour développer la pratique sportive pour tous.



Le Stade Goumondie est en chantier

La Ville réalise une piste d'athlétisme de niveau régional de 6 couloirs en revêtement synthétique et recrée des espaces pour les sauts et les lancers. Le terrain de rugby central fait l'objet d'un réaménagement en gazon naturel de catégorie B avec une intégration des réseaux de drainage et d'arrosage et un éclairage repensé du terrain et des pistes. Le projet en chiffres : plus de 2,2 millions d'euros, co-financé par la Région (30%), le Département (25%), l'Etat (18%) et l'Agence nationale du Sport.



- Parcours santé : un aménagement sportif de 1,3 km ombragé, issu du budget participatif, avec 12 modules « fitness »
- Pass'sport Club : une aide de 50€ pour l'adhésion aux clubs destinée aux enfants de 3 à 16 ans domiciliés sur Sarlat
- Clubs et associations : environ 96 000 € de subventions et 40 000 € de mise à disposition de personnel municipal au sein de certains clubs
- Ouverture pendant toute la saison estivale de la piscine de plein air et de son solarium
- Une patinoire au cœur du marché de Noël pour les plus petits comme les plus grands pour découvrir la glisse et profiter d'un dance floor en patins
- Trophées du sport : pour récompenser les palmarès et les démarches à succès
- Organisation à la fin du mois d'août d'une course cycliste de haut niveau en centre-ville
- Ecole départementale du sport : en partenariat avec le Conseil départemental, des cycles gratuits d'apprentissage, d'activités multisports et de pleine nature pour les enfants de 8 à 11 ans.



PERSPECTIVES

- Un court de Padel couvert en projet pour 2024
- Création d'un centre aquatique départemental de 3 bassins à La Canéda avec le Département
- Mise en place d'une station Trail à Campagnac avec le Département
- Réalisation d'un parcours de Pump track, constitué de bosses et de virages relevés, projet issu du budget participatif.



Favoriser l'accès au sport pour tous est notre ligne de conduite. C'est ce qui nous guide notamment pour l'école des sports, mais aussi dans notre accompagnement constant des associations dans leur quotidien.

Romain Carrière, Conseiller municipal



Nous réalisons des investissements importants pour des infrastructures sportives de grande qualité tels que la piste d'athlétisme, la station trail et bientôt la piscine couverte sur laquelle nous travaillons avec le département.

Carlos Da Costa, Conseiller municipal délégué à l'animation et au suivi de la vie associative

Un accueil de qualité pour nos enfants

Dans les écoles, nous améliorons les infrastructures et les locaux. Sur les temps scolaires et périscolaires, la Ville contribue à une qualité d'accueil et de scolarité de très haut niveau. Avec une formation renforcée des personnels, nous nous assurons du bien-être de tous les enfants.



- Mise en place d'une organisation géographique des inscriptions scolaires, une sectorisation pour corriger les déséquilibres entre les écoles
- Un engagement renforcé en faveur de l'inclusion scolaire :
 - une Unité d'Enseignement Maternel pour les élèves Autistes (UEMA) portée par l'association Althéa, est installée à l'école des chênes verts,
 - depuis 2021, des AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap) rémunérés par la Ville accompagnent les élèves en situation de handicap pendant les accueils périscolaires,
- Une offre riche et variée d'activités pédagogiques, ludiques, culturelles, sportives, manuelles dans les accueils périscolaires,
- Un investissement dans la formation et la qualification des animateurs, des directeurs, des ATSEM, des agents de restauration... pour un service de qualité.



PERSPECTIVES

- Etude en cours sur les 2 classes d'ULIS pour une inclusion scolaire bien répartie sur le territoire
- Amélioration et rénovation des écoles et projet de regroupement des écoles du centre-ville Jules Ferry et Ferdinand Buisson sur un site unique

“

Nos objectifs principaux visent l'égalité des chances dans nos écoles ainsi qu'une politique tarifaire juste : nous avons fait le choix de la stabilité du tarif des services périscolaires et de restauration, malgré la hausse importante des frais de fonctionnement. Les tarifs basés sur les revenus ont été étendus au service des transports scolaires pour davantage d'équité.”

Élise Bouyssou, Maire-adjointe en charge des politiques de l'éducation et du sport

“

Depuis la rentrée scolaire 2021, notre accompagnement de la réussite scolaire dans les écoles élémentaires est un succès. Les lundis et jeudis soirs, des enseignants volontaires rémunérés par la Ville proposent une aide aux devoirs à des élèves en difficulté, en complément de l'action de l'association du Pari, pour qu'ils prennent de bonnes habitudes de travail personnel.”

Nadine Pérusin, Conseillère municipale déléguée à la vie scolaire

La culture et le patrimoine

Si Sarlat est en soi spectaculaire, la Ville s'emploie à rester la scène de festivals, la galerie et la résidence de nombreux artistes, l'écrin d'un patrimoine préservé, un espace festif et de découverte, en un mot un lieu culturel total.



LE CENTRE CULTUREL

- Une vingtaine de spectacles chaque année, 3 ou 4 résidences de compagnies de théâtre
- Interventions dans les écoles autour de spectacles ou avec des professionnels
- Soutien à l'atelier théâtre du collège La Boétie
- Scènes ouvertes dans les résidences sociales
- Organisation chaque année :
 - du festival Les Arts en Folie
 - de l'exposition Les Hivernales
 - de la Foire d'Art de Sarlat
 - du festival Les Musicales



LE PATRIMOINE ET LES EXPOSITIONS

- Croquez Sarlat : 20 visites et conférences en 3 ans
- Résidence de l'art : des artistes en résidence tous les 2 ans
- 4 expositions chaque année
- 10.000 visiteurs chaque année lors de visites guidées en partenariat avec l'office de tourisme sous le Label Ville d'art et d'histoire et formation des guides conférenciers
- Labo & Cie : 5 ateliers d'artistes à l'ancienne école Jean Leclair pour des résidences permanentes ou temporaires, des accueils pédagogiques, des rencontres avec tous publics
- Rénovation de la chapelle Bon-Encontre et des fenêtres du Palais épiscopal
- Signature d'un partenariat avec la Fondation du patrimoine facilitant la rénovation des immeubles non classés du grand centre-ville
- Interventions auprès des scolaires en ateliers avec des guides conférenciers : 56 ateliers en 2022 avec 700 enfants
- Accompagner les événements culturels (Festival théâtre, cinéma, Festizik, fête de la musique, artistes de rue (Enfeus l'été), moyenâgeux, salons du livre, carnaval...)
- Organisation des Journées Européennes du Patrimoine et de l'évènement "Patrimoine sous les étoiles".



PERSPECTIVES

- Restauration de la Maison de La Boétie et du Palais épiscopal
- Développement de partenariats avec les universités en lien avec la Société des Amis de La Boétie (SIALB) et sur d'autres sujets (architecture, etc.)
- Développement de l'offre éducative et de la formation



À Sarlat, la culture ne peut pas être comme partout ailleurs. Notre ville est de pierre, mais d'une pierre restaurée par la parole culturelle, d'une architecture refondée par le discours politique. Sarlat est toute entière "pétrifiée" de culture."

Marc Pinta-Tourret, Maire-adjoint en charge du patrimoine et de la culture



LA MAISON DES MUSIQUES, LA MÉDIATHÈQUE ET L'ESPLANADE, PROJETS PORTÉS PAR LA CC SARLAT-PÉRIGORD NOIR, SERONT OUVERTS AU PUBLIC AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

CHAQUE ANNÉE, PLUS DE 78 000 € DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES



SCÈNE OUVERTE

29 JUIN 2023
RÉSIDENTE LE COLOMBIER



Le Centre culturel de Sarlat, en partenariat avec la Mission Locale Périgord Noir, organise des soirées "scène ouverte" dans les résidences sociales. Après celle du Sablou début juin, les artistes vous donnent rendez-vous au Colombier ! L'occasion de prendre l'air, de partager et de découvrir de nouveaux talents.

Au programme :

18h à 19h30 : scène ouverte

Suivie de concerts :

20h à 20h30 > Okmio

21h à 22h30 > The Mimoza

À partir de 18h, entrée libre

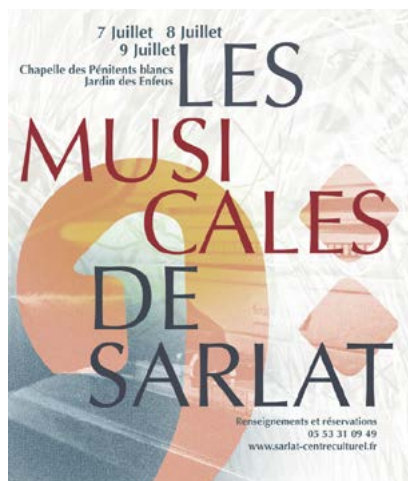
Renseignements 05 53 31 09 49

LES MUSICALES

7, 8 ET 9 JUILLET 2023

CHAPELLE DES PÉNITENTS
BLANCS & JARDIN DES ENFEUS

Pour cette édition 2023, deux concerts par soirée, à 18h30 et 21h, seront donnés dans la Chapelle des Pénitents Blancs et au Jardin des Enfeus, lieux magiques



tant par la beauté de leur architecture que par leur remarquable acoustique.

Cette année encore, le piano classique est en bonne place, mais pas seulement : cette nouvelle édition s'ouvre à d'autres styles pianistiques, d'autres inspirations et univers musicaux...

Programme complet et vente des places : 05 53 31 09 49 ou en ligne sur sarlat-centreculturel.fr

LES FESTIVITÉS DU 14 JUILLET

DU 8 AU 16 JUILLET 2023
GRANDE RIGAUDIE ET PLACE
DU MARCHÉ AUX NOIX



Cette année, la traditionnelle fête du 14 Juillet s'étale sur 2 week-

ends : de quoi combler les amateurs de sensations fortes et autre pêche aux canards ! Rendez-vous sur la place de la Grande Rigaudie. Le feu d'artifices sera tiré le 14 Juillet à 23h, comme chaque année, depuis la place du Marché aux Noix.

COURSE CYCLISTE

27 AOÛT 2023
PLACE PASTEUR

Les amoureux de courses cyclistes ont rendez-vous à Sarlat pour assister au 27^e Tour du Périgord qui sera le théâtre d'une manche de la Coupe de France des clubs de Nationale 1. Comme chaque année depuis 3 ans, cette épreuve se déroulera en circuit, au départ de la Place Pasteur.

COUPE DU MONDE DE RUGBY PARLEMENTAIRE

4 SEPTEMBRE 2023
PLAINE DES JEUX DE LA CANÉDA

Avec une douzaine d'équipes en compétition, la Coupe du Monde de rugby parlementaire fera étape en Dordogne, du 3 au 5 septembre. À l'invitation de Germinal Peiro, ancien président du XV Parlementaire, ce sont près de 350 joueurs qui vont s'affronter sur le terrain de Sarlat avant de disputer les phases finales à Paris. Les délégations profiteront aussi de leur séjour périgourdin pour découvrir Lascaux. À noter pour cette cinquième édition, la présence d'une équipe du Parlement européen ainsi que les inévitables Néo-Zélandais, champions en titre, avec quelques anciens All Blacks !

À partir de 9h30, entrée libre
Renseignements 05 53 31 53 31



Cette liste n'est pas exhaustive, retrouvez sur sarlat.fr l'agenda complet des loisirs et des sorties.



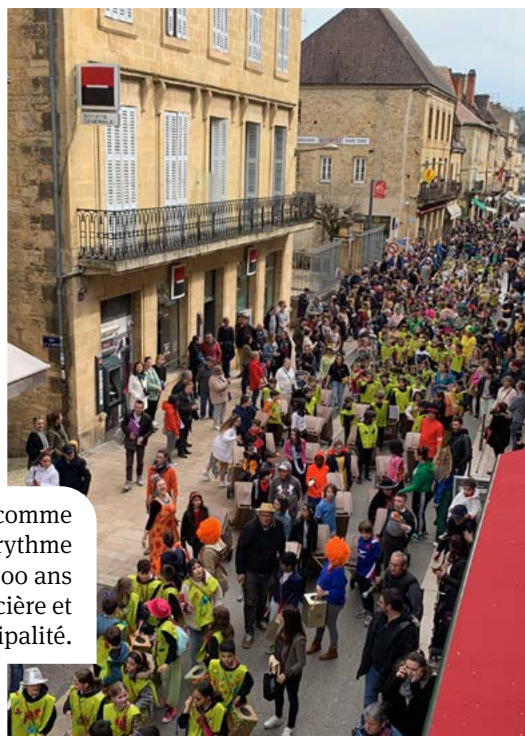
Les agents de la Police Municipale et du service scolaire ont animé une journée prévention et sécurité à destination des élèves de l'école Jules Ferry.



La municipalité a souhaité relancer les réunions de quartier, lieu de rencontre et d'échange entre élus et habitants.



Les écoliers sarladais ont fêté Carnaval comme il se doit ! Un défilé haut en couleur au rythme des percussions, organisé pour les 100 ans de l'Amicale Laïque, avec l'aide financière et technique de la municipalité.





La Fondation du patrimoine et la Ville de Sarlat ont signé une convention de partenariat afin de faciliter l'obtention du Label Qualité de la Fondation du patrimoine pour les biens privés non-protégés au titre des monuments historiques du « grand centre-ville » de Sarlat.

Le banquet tout à l'oie de Fest'oise a réuni plus de 900 convives au Centre culturel.



Suite à la séquence démocratique menée en 2022, des plantations ont été effectuées dans le secteur sauvegardé afin de végétaliser les espaces publics. Rosiers grimpants, glycines, chèvrefeuilles et clématites ont été plantés.

Suivez l'actu
sur la page Facebook
 @VilledeSarlat



“

TOUT AUGMENTE SAUF LE POUVOIR D'ACHAT

Chers amis,

Les temps sont difficiles. Nous recevons des témoignages de familles ou de personnes seules en difficulté financière ou sociale. Dans ce contexte où l'inflation bat des records, nous étions, nous, citoyens sarladais, en droit d'espérer de la mairie une gestion responsable de l'argent de nos impôts. Or c'est tout le contraire auquel nous assistons !

Lors du débat sur le vote du budget, nous avons dénoncé la hausse de 18,31% des charges à caractère générale et de 28,32 % des produits des services (soit ce que nous ponctionne directement la mairie). Cela a des conséquences graves.

AUGMENTATION RECORD DU TARIF DES TERRASSES

En zone 1 et 2, entre 2011 et 2023, les tarifs de terrasses que paient nos commerçants ont augmenté de 64 et 60%. A ce rythme, le prix des terrasses à Sarlat va dépasser celui de Saint-Tropez.

Non seulement nous nous y sommes opposés mais nous avons proposé qu'un commerce ouvert 10 mois dans l'année voit sa facture réduite de 50%.

HAUSSE HISTORIQUE DES TARIFS DU STATIONNEMENT

La mairie a augmenté de 10 à 20% les tarifs de stationnement selon les secteurs. Le maire va encore éloigner un peu plus les sarladais et les touristes de

nos commerces de proximité. Là aussi, nous nous sommes opposés à cette hausse et avons rappelé notre proposition de créer une carte de stationnement pour tous les sarladais, comme le font de nombreuses communes voisines.

EXPLOSION DES IMPOTS LOCAUX

La mairie prétend que les impôts fonciers vont baisser cette année. C'est faux !

Si le taux des impôts fonciers passe de 67,72% à 67,04%, le maire oublie de dire que les bases fiscales augmentent de 7,1%. Concrètement, un contribuable qui payait 2000 euros l'année dernière en paiera 2140 cette année, soit 140 euros de plus.

Retenez ces deux chiffres :

- Entre 2010 et 2022, le taux de la taxe foncière à Sarlat est passé de 38,26% à 67,72%.

- Le taux de la taxe foncière à Sarlat est de 67,72% quand une commune de taille équivalente a un taux moyen de 39,10%.

Notre commune a perdu plus de 1000 habitants en 30 ans. Monsieur le Maire, gérez notre argent comme si c'était le vôtre. Sans cela Sarlat-la-Canéda va continuer à perdre des habitants !

Contactez-nous : 06 41 71 78 33

Bien fidèlement,”

Basile Fanier, Célia Castagnau, Gérard Gatinel, Marc Bidoyet, Sarah Jutard

Groupe 100 % SARLAT

“

NOTRE HOPITAL

En limitant aux seules urgences le projet de restructuration complète de l'hôpital programmé dans le Ségur 2 pour 40 M€, l'Etat se désengage et se renie. TOUS les élus du Périgord Noir doivent s'unir pour obtenir un investissement financier massif obligeant à pérenniser l'outil, les services et les emplois. Je (re)présenterai une motion en ce sens en septembre, pour, avec mes collègues du Pays du PN, tenter de convaincre l'Etat : notre hôpital est vital. ”

François Coq /  Francois.Coq.EELV

“

AGIR AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE L'AVENIR : FISCALITÉ ET LOGEMENTS

La baisse de 1% du taux de la taxe foncière est insuffisante au regard de la pression fiscale que subissent les Sarladais et qui nous fait perdre des habitants. Pour revenir à des taux normaux, il faudrait une baisse de 7 à 10% pour les trois prochaines années pour que la ville redevienne attractive pour les classes moyennes et populaires qui renoncent à s'y installer, à s'y faire construire, alors que la tendance est à la rurbanisation.

Mais d'autres leviers sont aussi importants pour lutter contre la perte d'habitants : trouver les moyens administratifs, juridiques et fiscaux pour réguler les locations touristiques -Sarlat manque cruellement de locations à l'année- et lutter contre les logements vacants (408 au 1er janvier 2021 !).

Ces chantiers sont primordiaux si l'on veut que Sarlat gagne des habitants. Il faut agir ! ”

Maryline Flaquière (élue municipale et communautaire, ex-conseillère départementale de gauche) et Luis Ferreyra (élu municipal France Insoumise)

Groupe MA COMMUNE MA PLANÈTE



NUMÉROS UTILES

Les services municipaux

Accueil	05 53 31 53 31
Papiers d'identité (CI + Passeports)	05 53 31 53 48
État civil	05 53 31 53 49
Affaires scolaires	05 53 31 53 40
Transports scolaires	06 37 11 81 46
Vie associative	05 53 31 53 44
Urbanisme	05 53 31 53 20
Police municipale	05 53 31 53 17
Objets trouvés	05 53 31 53 17
Ramassage encombrants	05 53 31 53 41
Centre culturel	05 53 31 09 49

Les services de la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir

Accueil	05 53 31 90 20
Multi-accueil de Sarlat	05 53 31 45 66
Crèche familiale de Sarlat	05 53 31 45 64
Centre de loisirs maternels de Sarlat	05 53 31 45 67
Micro-crèche de Proissans	05 53 29 63 17
Relais Petite Enfance	06 87 98 22 56
	ou 06 30 70 09 81
123 Soleil	05 53 30 29 81
Centre de loisirs de Ste Nathalène	05 53 59 07 82
Accueil de loisirs du Ratz-Haut	05 53 59 07 32
Espace jeunes	05 53 31 19 11
Point infos jeunesse	05 53 31 19 11
CIAS	05 53 31 88 88
Bibliothèque	05 53 31 11 66

Numéros d'urgences

Police secours	17
Pompiers	18
Samu	15
Pharmacie de garde	3237

Numéros divers

Point justice	05 53 31 83 47
Déchetterie	05 53 29 86 47
Trésorerie Sarlat	05 53 31 59 00
La conciergerie d'ici	05 53 67 78 42

RENDEZ-VOUS AUX MARCHÉS

Les marchés à ciel ouvert

Mercredi

Marché alimentaire de 8h à 13h, dans le secteur sauvegardé

Samedi

Marché alimentaire de 8h à 13h
Marché de produits divers de 8h à 18h dans le secteur sauvegardé, la place du 14 Juillet et l'avenue Gambetta

Jeudi

Marché bio de 16h à 22h30 sur la place du 14 Juillet

Le marché couvert de l'église Sainte-Marie

En juin

Marché alimentaire du lundi au dimanche de 8h30 à 14h, le vendredi de 8h30 à 20h

De juillet à septembre

Marché alimentaire du lundi au dimanche de 8h30 à 14h, le jeudi, le vendredi et le samedi de 8h30 à 20h

À NOTER

Pour déposer un objet trouvé ou déclarer un objet perdu, il faut s'adresser au service de police municipale au rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville. Les objets oubliés ou égarés sur la voie publique y sont conservés. Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. 05 53 31 53 17

SIGNALER

SE SITUER

S'INFORMER



Sarlatl'applic

L'application mobile de la ville de Sarlat
pour faciliter le quotidien des habitants

